

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Département de Meurthe et Moselle

Ville de TOMBLAINE

QPV Cœur de Ville

Métropole du Grand Nancy- 20 communes, 254 074 habitants-es

➔ 8 QPV sur 7 communes, 34 131 habitants-es, soit 13% de la population de l'intercommunalité

Ville de Tomblaine- 8 494 habitants-es

➔ 1 QPV, 1 799 habitants-es, soit 21% de la population

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2014 / Données QPV : INSEE-RP 2013

Conseil citoyen du QPV Cœur de Ville

Quartier en renouvellement urbain	Non
Date de la première réunion	10 mars 2016
Mode d'information et de recrutement des membres	Volontariat
Modalités de tirage au sort	Néant
Composition du Conseil Citoyen	8 membres dont 4 habitants-es et 4 acteurs locaux
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	Néant
Durée du mandat des membres	Limitée à celle du mandat en cours de la municipalité
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen : <ul style="list-style-type: none">- aux instances de pilotage politique du contrat de ville,- aux instances de suivi technique du contrat de ville,- à l'évaluation du contrat de ville.
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Compte-rendu + bilan d'activités annuel + budget prévisionnel
Thème(s) de travail / action(s) / méthode(s) de travail développée(s)	Petite enfance, santé, insertion, etc. en partenariat avec les services municipaux et la maison de santé pluriprofessionnelle - Création d'un logo en cours

Structure porteuse : Association « Conseil Citoyen du Quartier Cœur de Ville »

Animatrice : Emmanuelle STEPHAN, Cheffe de projet politique de la Ville de Tomblaine - ville.projet@mairie-tomblaine.fr – 03 83 29 78 86

Membre référent du Conseil Citoyen : M Tolga GUL, Référent Métropolitain